



Compte-rendu
des
États-Généraux de l'Archerie

Date : 12/01/2013
Durée : 9h-13h
Lieu : Salle Saint-Nicolas, Compiègne

Permalien de ce document :

<http://bouquets-provinciaux.fr/etats-generaux/cr.pdf>

<http://bouquets-provinciaux.fr/>

Table des matières

État des présences.....	3
Délégués présents et leurs qualités.....	3
Répartition des structures représentées.....	4
Intervenants.....	4
Élus invités de la ville de Compiègne.....	4
Élus d'autres villes présents.....	4
Ordre du jour.....	5
Compte-rendu.....	6
Mot d'accueil de Philippe Bouclet, président de la FFTA.....	6
Intervention de Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne.....	6
Intervention Michel Colleu, représentant de l'OPCI	6
Intervention de Thomas Fressin, directeur de la publication de L'Archer Français.....	7
Comité Histoire et Patrimoine.....	7
Comité soutien.....	8
Comité communication.....	8
Premier échange avec les délégués.....	8
Intervention de Philippe Bouclet sur la sauvegarde des bouquets.....	9
Comité du plan de sauvegarde.....	9
Deuxième échange avec les délégués.....	11
Intervention M. Eric de Valroger	11
Intervention de Jean-Pierre Bouffon.....	11
Intervention de Philippe Bouclet.....	11
Verre de l'amitié.....	11
Annexes.....	13
Objectifs et coordonnées des responsables des comités.....	13
Membres du comité de pilotage.....	13
Comité histoire & patrimoine, groupe de travail histoire.....	13
Comité histoire & patrimoine, groupe de travail patrimoine.....	13
Comité soutien.....	13
Comité communication.....	13
Comité plan de sauvegarde.....	14
Diapositives présentées.....	14
Travail demandé aux délégués.....	14
Calendriers de travail.....	15
Élaboration du dossier.....	15
Élaboration des annexes au dossier (Histoire, patrimoine).....	16
Élaboration du guide d'organisation des bouquets.....	16

État des présences

L'état précis des présences et des absents excusés se trouve sur le registre du présent projet.

Ce registre est consultable, durant le projet, auprès du comité de pilotage ; à l'issue du projet, le registre sera consultable aux archives de la FFTA.

Délégués présents et leurs qualités

Se sont inscrits sur le registre 237 délégués sur les 260 personnes présentes (approximation au regard de l'occupation des chaises). 60 drapeaux étaient présents selon les organisateurs.

A la lecture du registre, il est à noter en particulier la présence de :

- 2 empereurs
- 4 roys
- 6 connétables
- 63 capitaines
- 2 capitaines honoraires
- 24 présidents de compagnies & clubs
- 2 chevaliers de l'Ordre de Saint Sébastien

- 2 présidents de ronde
- 2 présidents de famille
- 3 membres du Conseil de ronde
- 1 représentant de famille

- 1 président de ligue
- 1 président de commission tradition de ligue

- 1 sénateur-maire
- 3 conseillers municipaux

Répartition des structures représentées

La répartition des délégués par départements est la suivante (selon le lieu de leur compagnie) :

- Oise	46
- Val d'Oise	38
- Seine-et-Marne	30
- Seine-Saint-Denis	25
- Aisne	19
- Yvelines	14
- Val-de-Marne	12
- Essone	10
- Hauts-de-Seine	6
- Somme	5
- Paris	4
- Seine-Maritime	4
- Isère	3
- Pas-de-Calais	3
- Marne	2
- Nord	2
- Eure	1
- Saône-et-Loire	1
- Non renseigné	12

Intervenants

- M. Philippe Bouclet, Président de la FFTA
- M. Jean-Pierre Bouffon, initiateur du projet
- M. Michel Colleu, Représentant de l'[OPCI](#)
- M. Thomas Fressin, directeur de publication de [L'Archer Français](#)
- M. Frédérick Pryka, association des Amis du [Musée de l'archerie et du Valois](#)
- Mme Marion Roux-Durand, directrice du [Musée de l'archerie et du Valois](#)

Élus invités de la ville de Compiègne

- M. Philippe Marini, sénateur-maire
- M. Eric de Valroger, conseiller municipal délégué chargé des finances et de l'administration générale
- M. Christian Tellier, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et aux Sports
- M. Jean-François Caux, conseiller municipal délégué aux équipements sportifs

Élus d'autres villes présents

- M. Pascal Bourdou, conseiller municipal chargé des sports, de la jeunesse et de la petite enfance, Pontoise, et directeur des sports de la ville de Beauvais.

Ordre du jour

09h00 Accueil des participants

09h30 Début des états généraux

Mot d'accueil du Président de la FFTA, du sénateur-maire Marini

Présentation de la convention de l'UNESCO, de l'intérêt de présenter un dossier, et de la manière de le bâtir : Michel Colleu

Présentation du Comité de pilotage et des différents comités de travail : Thomas Fressin

Présentation du plan de sauvegarde : Philippe Bouclet.

11h45 Verre de l'amitié

Compte-rendu

Mot d'accueil de Philippe Bouclet, président de la FFTA

Philippe Bouclet, après avoir introduit l'historique du projet, présente le comité de pilotage, puis les différentes interventions et objectifs de cette matinée.

Les états généraux ont pour but de fournir aux représentants des compagnies, familles et rondes les informations nécessaires concernant le dossier de candidature des bouquets provinciaux au titre de patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il souligne également que c'est aussi et surtout un moment privilégié afin d'échanger, nous unir, défendre et surtout faire perdurer nos traditions.

Philippe Bouclet réaffirme que la FFTA est porteuse du projet depuis le début car elle soutient la pratique traditionnelle qui est à la naissance de la fédération. Si la FFTA soutient activement et sous différentes formes le projet, il rappelle aux compagnies, familles et rondes que cela ne les « déresponsabilise » pour autant, bien au contraire : elles doivent s'investir dans le projet et en devenir les actrices principales. Le dossier de l'UNESCO n'est pas une fin en soi mais une réflexion sur les années à venir.

Intervention de Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne

Philippe Marini informe qu'il est heureux d'accueillir en sa ville tant les États-Généraux de l'archerie que le bouquet provincial en mai 2013. Il rappelle que la municipalité de Compiègne est donc un soutien fort de notre démarche et il assure à ce propos aux Archers de Compiègne qu'ils bénéficieront, comme prévu, de leur jeu d'arc pour mai 2013.

Intervention Michel Colleu, représentant de l'OPCI

Michel Colleu présente ce qu'est la convention sur le « patrimoine culturel immatériel » de l'UNESCO, permettant d'inscrire des activités traditionnelles au patrimoine de l'humanité ; il décrit les différentes listes prévues par l'UNESCO, et donne des exemples de projets ayant aboutis concernant la France (Compagnonnage, Fest-Noz, Equitation à la française, ...).

Il rappelle quelques chiffres : la convention a été créée en 2003 et a été adoptée par la France en 2006. En 2012, 148 pays l'ont signé. Cette protection concerne essentiellement des traditions orales et des savoir-faire encore pratiqués. Son but est d'aider à assurer leur transmission aux générations à venir. Les dossiers partent du postulat qu'il s'agit d'un patrimoine qui évolue et qui renvoie aux valeurs et représentations d'un ensemble de personnes qui la pratiquent et se reconnaissent dans ses valeurs (community au sens britannique). La faculté à montrer que ce patrimoine est vivant et partagé est essentielle.

Il évoque aussi les impératifs (obtenir un soutien massif, un engouement « populaire » pour bâtir un plan de sauvegarde) mais également les contraintes dont il faut être conscient : chaque pays ne peut déposer qu'un seul dossier par an : pour la France, de nombreux dossiers sont déjà en attente pour 2014.

Bien que l'objectif est bel et bien le classement, il rappelle à tous que au-delà de la reconnaissance par l'UNESCO des bouquets provinciaux, le plus important est la réflexion commune et les dispositifs mis en oeuvre pour pérenniser la pratique traditionnelle. Plusieurs idées guident la démarche entreprise : faire le point sur l'état de la pratique, faire prendre conscience à la société de la richesse de nos traditions, valoriser les valeurs de notre «community », imaginer les actions permettant de transmettre la pratique aux nouvelles générations...

Intervention de Thomas Fressin, directeur de la publication de [L'Archer Français](#)

Thomas Fressin évoque le postulat, les objectifs et les moyens nécessaires pour enrichir le dossier. A cet effet, il annonce que plusieurs comités de pilotage ont été mis en place :

- un comité Histoire et Patrimoine (composé de deux groupes de travail, un lié spécifiquement à l'histoire, l'autre au patrimoine),
- un comité de soutien,
- un comité communication,
- un comité de sauvegarde.

En parallèle au travail de ces comités, il conviendra également de publier (articles scientifiques, presse, internet, ...) et de faire état des découvertes.

Comité Histoire et Patrimoine

Au cœur de cette démarche se pose la question profonde de la nature et de l'identité du bouquet provincial. Il rappelle la nécessité de répondre à des questions comme : qu'est-ce qu'un bouquet ? Pourquoi « provincial » ? N'a-t-il concerné que les archers dans l'histoire de France ? Quelles structures y participaient autrefois et y participent aujourd'hui ? A quels bouquets ont-elles participé ? Quels prix étaient engagés ? Combien de membres faisaient le déplacement pour parader et tirer ? ...

Sur le plan de la recherche historique, un inventaire des compagnies du noble jeu de l'arc en général et des bouquets organisés dans toute l'histoire est donc à réaliser. Pour répondre à ces questions dans une démarche scientifique, l'inventaire devra être précis et vérifié à l'aide de sources précises (références bibliographiques, assiettes, registres, ...). Un appel aux bonnes volontés est donc officiellement lancé : il est demandé aux compagnies de regrouper dès maintenant toutes informations, objets, etc., et de s'organiser, en lien avec le comité, pour que tout cela puisse être répertorié, photographié...

Sur le plan patrimonial (ethnologique), une seconde démarche, importante pour l'UNESCO, est à mettre en oeuvre : recueillir la mémoire des grands « anciens » (et également en parallèle, interroger les joueurs plus jeunes, les « futurs anciens ») afin d'assurer la transmission de la mémoire orale collective de l'archerie : déroulement d'un bouquet, usages spécifiques, art du jeu, etc. En lien avec le comité, les compagnies sont invitées à signaler quels seraient les informateurs à rencontrer, pour mener des entretiens qui forment une part de la « mémoire de demain » des bouquets provinciaux.

Pour recueillir, traiter et publier le maximum d'informations, un outil de collecte informatique va être mis en place pour faciliter la prise en compte de chaque réponse et filtrer les informations reçues selon leur pertinence. Tout l'intérêt est alors de s'interroger sur des pratiques et des affirmations qui semblent évidentes, afin d'uniformiser les réponses, mais aussi de lancer des recherches sur l'origine de certaines pratiques, sur les sources dont nous disposons.

Comité soutien

Thomas Fressin présente ensuite le comité de soutien. Il précise que pour donner du poids au dossier, des appuis de trois types doivent être recueillis :

- un soutien général de la communauté, tant individuel (chaque archer) que moral (chaque compagnie, club, familles, rondes, associations amis, ...). L'objectif étant ici le quantitatif.
- un soutien d'ordre populaire (commerçants, écoles, ...), à valoriser lors du bouquet provincial par exemple.
- un soutien émanant de représentants institutionnels (élus, représentants de la Culture, de la communauté religieuse, ...), dont la collecte a déjà débuté.

Comité communication

Un autre comité sera chargé de la communication afin qu'au fur et à mesure, tous les membres de la communauté soient informés des avancées du projet. C'est également un moyen de soutenir l'attention et d'entretenir la mobilisation. La voie numérique est privilégiée, via le site consacré aux bouquets (<http://bouquets-provinciaux.fr/>) mais d'autres pistes sont également envisagées ([L'Archer Français](#) et le [Musée de l'archerie et du Valois](#) car disposant déjà de nombreux lecteurs...).

Thomas Fressin termine sa présentation par un tableau récapitulatif des échéances du dossier. Le point crucial évoqué est que les activités des commissions ne doivent pas cesser à la remise du dossier, au contraire : la recherche de données historiques et de soutien doit devenir un travail permanent permettant de réunir ce qui est aujourd'hui éparpillé. Quant au plan de sauvegarde, il doit bien sûr, une fois élaboré, être mis en œuvre quelle que soit la réponse de l'UNESCO !

Premier échange avec les délégués

Philippe Bouclet propose aux délégués de formuler, dans le cadre d'un premier échange, leurs remarques, questions et suggestions.

Les retours des délégués sont favorables au projet tel que présenté et plusieurs propositions d'aides et de soutien sont exprimées. Aucune intervention défavorable au projet n'est exprimée.

Il est clairement établi, tant par les délégués que le comité de pilotage, que la chevalerie de l'arc (tant les chevaliers de l'arc individuellement que les familles et rondes) et des structures comme les commissions « Traditions » fédérales (exemple de la Ligue de Picardie) ont un rôle important à jouer dans le cadre du projet et de sa réussite.

Il est demandé que les coordonnées des responsables des comités soient transmises ; Thomas Fressin répond qu'un compte-rendu des Etats-Généraux sera envoyé aux délégués, comportant le compte-rendu en lui-même, les coordonnées demandées, ainsi que la liste des éléments demandés et les délais impartis pour le succès des objectifs présentés. Philippe Bouclet rappelle également qu'en plus des formulaires électroniques, la FFTA et le Musée de l'archerie et du Valois demeurent des interlocuteurs possibles.

Plusieurs interrogations sont soulevées sur la démarche de recherche historique. Thomas Fressin rappelle qu'une démarche scientifique d'ordre historique implique un sérieux dans la présentation des résultats ; il ne peut être mis en avant un fait ou une liste de faits historiques sans référence à des sources (qui peuvent être un livre, un registre de compagnie, une assiette, ...). Ainsi, une liste de bouquets, avec années et villes sans autre mention, ne vaut scientifiquement rien. Il est nécessaire d'indiquer, pour chaque année et ville au moins une référence bibliographique.

Des délégués s'interrogent sur l'opportunité d'intégrer certaines traditions (exemple : beursault, parties de vin de jardin, chevalerie de l'arc, ...) dans le dossier. Philippe Bouclet répond que, dans la mesure où ces traditions font parties intégrantes des bouquets provinciaux, elles auront bien évidemment leur place dans le dossier. Mais il est souligné que la proportion de ces éléments n'est pour l'heure pas définie et que le sujet principal reste les bouquets provinciaux.

Un délégué s'interroge sur la possibilité d'élargir les recherches à l'origine des drapeaux des compagnies existantes et disparues. Il est répondu que l'étude historique ne s'arrêtera pas aux bouquets provinciaux. Dans le cadre de ce projet, Thomas Fressin propose de mettre en place sur le site de L'Archer Français un formulaire de recueil d'informations au périmètre très large, concernant tant les compagnies (années de fondation, dissolution, recréation, nombre d'adhérents en général et de chevaliers de l'arc et de jeunes en particulier, prix organisés, nombre de jeux beursault, distance de tir beursault, difficultés rencontrées, participations aux bouquets, noms des rois par année, empereurs, ...) que les bouquets (année, ville, nombre d'archers, prix proposés, programme, résultats, parties de jardin et de vin d'honneur, ...).

Une « inquiétude » sur la disparition des familles et des rondes est formulée. Philippe Bouclet rappelle que les familles et les rondes vivent et meurent comme toutes autres associations et regroupements humains. Il rappelle qu'une solidarité existe entre compagnies, familles et rondes et qu'il convient sans doute de l'utiliser si certaines structures rencontrent des soucis.

Il est demandé à M. Bourdou, conseiller municipal de Pontoise chargé des sports, de donner son avis sur les bouquets provinciaux. Ce dernier donne en réponse son ressenti sur l'organisation et l'impact que permet un bouquet provincial.

Intervention de Philippe Bouclet sur la sauvegarde des bouquets

Comité du plan de sauvegarde

Philippe Bouclet s'inquiète de l'absence d'organisateur pour 2014. La question est en effet de savoir quel intérêt y a-t-il à présenter ce dossier si les compagnies cessent d'organiser le bouquet ? Un appel aux bonnes volontés est effectué.

Même si l'organisation d'un tel événement peut effrayer (moyens humains, moyens financiers, peur de se lancer, méconnaissance), Philippe Bouclet propose plusieurs pistes d'accompagnement : guide d'organisation, répertoire de garde-pantons, code de bonnes pratiques, ... Un appel à participer et aux idées est lancé.

Deuxième échange avec les délégués

Plusieurs compagnies proposent de mettre leurs dossiers d'organisation d'anciens bouquets à disposition, proposent une aide logistique en venant aider pour les week-ends de tir, ...

M. Bourdou indique qu'il serait effectivement pertinent de rédiger un guide et un cahier des charges type qui permettraient ainsi aux collectivités locales de les convaincre du bien fondé d'organiser des bouquets. M. Bourdou informant qu'il est également directeur des sports de la ville de Beauvais, Philippe Bouclet se permet de lui demander s'il a déjà envisagé d'organiser un bouquet à Beauvais. M. Bourdou répond qu'il en serait très heureux et qu'il œuvre d'ailleurs en ce sens depuis plusieurs mois, alors pourquoi pas en 2014 ?

Les délégués proposent plusieurs réflexions :

- chaque peloton inscrit au tir du bouquet pourrait fournir un garde-panton arbitre,
- les compagnies pourraient davantage mutualiser leurs moyens, surtout dans le contexte de crise tant financier que de bénévolat que nous traversons tous,
- la commission tradition de la ligue de Picardie propose d'élaborer le guide et le cahier des charges évoqués.

Intervention M. Eric de Valroger

Mot de clôture de la municipalité.

Intervention de Jean-Pierre Bouffon

Jean-Pierre Bouffon est heureux de voir que le projet qu'il a lancé depuis 2006 avance désormais à grands pas, avec un fort soutien des acteurs des bouquets provinciaux. Il remercie chacun pour cette volonté générale et rappelle de l'importance d'une continuité et d'une transmission entre générations de nos valeurs et traditions, dont celle des bouquets en particulier.

Intervention de Philippe Bouclet

Mot de clôture des Etats-Généraux.

Verre de l'amitié

Les délégués sont invités par la compagnie des Archers de Compiègne à se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

Annexes

Objectifs et coordonnées des responsables des comités

Membres du comité de pilotage

Objectif : Assurer le pilotage du projet global

Membres :

Philippe Bouclet	Président de la FFTA
Jean-Pierre Bouffon	Initiateur du projet
Marion Roux	Directrice du musée de l'archerie et du Valois
Frédéric Pryka	Représentant des Amis du musée
Thomas Fressin	Directeur de la publication de L'Archer Français
Michel Colleu	Représentant de l'OPCI

Comité histoire & patrimoine, groupe de travail histoire

Objectif : Inventorier les compagnies d'arc et les bouquets provinciaux

Responsable : Thomas Fressin 06 66 19 63 19 larcherfrancais@gmail.com

Comité histoire & patrimoine, groupe de travail patrimoine

Objectif : Inventorier le patrimoine des bouquets et réunir des témoignages d'« anciens »

Responsable : Marion Roux 03 44 59 21 92 marion.roux@mairie-crepy-en-valois.fr

Comité soutien

Objectif : Réunir les soutiens de la communauté, de la population et des représentants institutionnels

Responsable : Frédéric Pryka 06 07 51 58 82 pryka@orange.fr

Comité communication

Objectif : Communiquer sur l'avancement du projet global

Responsable : A pourvoir

Comité plan de sauvegarde

Objectif : Rédiger un guide et trouver les mesures permettant de faire perdurer les bouquets
Désigner un interlocuteur du comité pouvant transmettre des informations et documents permettant de réaliser le guide d'organisation des bouquets provinciaux

Responsable : Philippe Bouclet 01 48 12 12 21 p.bouclet@ffta.fr

Diapositives présentées

Cliquez sur les liens ci-dessous pour consulter les diapositives :

- Introduction de Philippe Bouclet :

<http://bouquets-provinciaux.fr/etats-generaux/eg2013.pdf>

- Intervention de Michel Colleu sur les projets de patrimoine culturel immatériel :

<http://bouquets-provinciaux.fr/etats-generaux/opci.pdf>

- Intervention de Thomas Fressin sur les comités :

<http://bouquets-provinciaux.fr/etats-generaux/comites.pdf>

- Intervention de Philippe Bouclet sur le plan de sauvegarde :

http://bouquets-provinciaux.fr/etats-generaux/sauvegarde_bouquets.pdf

Travail demandé aux délégués

En attendant la mise en place du formulaire de recueil des informations détenues par la communauté, il est demandé à l'ensemble des structures de bien vouloir réunir toute information concernant (demande non exhaustive et qui sera affinée par le comité Histoire & Patrimoine) :

- leur compagnie aujourd'hui :
 - nom d'usage, logo en usage
 - nom de la ligue, rattachement éventuel à une famille et/ou une ronde
 - nombre actuel d'adhérents, de chevaliers de l'arc, de mineurs, l'âge moyen, mini et maxi
 - nom des officiers (ou « membres du bureau ») et dignitaires ; éventuellement des chevaliers, archers et aspirants
 - liste des prix et parties organisés régulièrement, la description des prix et leur montant
 - liste des éventuelles actions de bienfaisance, socioculturelles, ...
 - nombre de jeux beursault, distance du tir à ces jeux, ...
 - le tir du roi est-il tiré au beursault ou à la perche ? quelle distance ? Un tir du roitelet est-il organisé ?
 - le tir de la saint Sébastien est-il pratiqué ?
 - description du drapeau, de l'uniforme
 - adresse, code postal, ville, moyens de transports éventuellement accessibles du logis et du jeu d'arc

- les nom(s) et coordonnées du(es) point(s) de contact
 - principales difficultés rencontrées** en interne, avec la municipalité, ...
 - nombre d'adhérents présents aux 5 derniers bouquets** (à la parade et au tir)
 - l'acceptation** de la tradition en générale et celle du bouquet en particulier
 - est-ce que la compagnie réfléchit à l'organisation future d'un bouquet ?** Pourquoi ?**
 - la compagnie a-t-elle des pistes de suggestions pour le plan de sauvegarde ?**
 - des « anciens » acceptent-ils de témoigner des anciens bouquets ? Si oui, nom, âge, coordonnées.
- leur compagnie dans l'histoire :
- année de fondation*, années des éventuelles dissolutions* et recreations* (s'assurer dans la mesure du possible s'il s'agit bien de la compagnie d'archers, et pas d'arbalétrier ou d'arquebusiers de la ville)
 - différents noms de la compagnie dans l'histoire*
 - historique de la compagnie (texte libre)
 - liste des empereurs, rois et roitelets
 - date du plus ancien registre, quelle est la couverture dans le temps des registres ?
 - description* des anciens drapeaux, uniformes, dictons, logos, blasons, ...
 - liste* des participations aux bouquets, nombre de membres à la parade et au tir
 - liste* des bouquets organisés, nombre d'archers présents à la parade et au tir
- les bouquets, fleurs cantonales & autres événements assimilés :
- liste* des événements avec mention de la date et de la ville, la nature des membres réunis* (arc/arbalète/arquebuse/non défini), prix en jeu et leur montant, archers présents, programme des festivités, ...
 - patrimoine iconographique (photos, gravures, illustrations, ...) liées aux bouquets (vases, assiettes, l'événement en lui-même, ...)

L'ensemble des informations recueillies et traitées feront l'objet de deux publications collectives distinctes qui seront des supports à l'élaboration du dossier d'inscription à l'UNESCO :

- *Les bouquets provinciaux,*
- *Les compagnies du Noble Jeu de l'Arc.*

Les informations recueillies comportant la mention **, ou encore celles expressément signalées par les compagnies, ne seront pas publiées nominativement mais feront l'objet de traitements groupés non nominatifs pour la réalisation du dossier du projet.

Les structures participant à l'élaboration collective de ces publications seront mises en avant.

Calendriers de travail

Élaboration du dossier

12 mai 2013	Bouquet provincial à Compiègne
12 octobre 2013	Version 1 du dossier
12 janvier 2014	Version 2 du dossier, intégrant les remarques du Ministère de la Culture
12 mars 2014	Version 3 du dossier, remise officielle au Ministère

Élaboration des annexes au dossier (Histoire, patrimoine)

12 mars 2013	Accès au formulaire pour remplir la base de données
12 mai 2013	Bouquet provincial à Compiègne Recueil de témoignages auprès des anciens durant le bouquet
12 octobre 2012	Enquête ethnologique sur les traditions liées aux bouquets provinciaux
mai 2014	Bouquet provincial à ? Publication des inventaires des compagnies & bouquets

Élaboration du guide d'organisation des bouquets

12 mars 2013	Recueil des témoignages des anciens organisateurs, des comptes, ...
12 septembre 2013	Version 1 du guide
12 décembre 2013	Version 2 du guide
mai 2014	Bouquet provincial à ?
juillet 2014	Actualisation du guide sur la base du retour d'expériences du bouquet 2014